



## RÉUNION du COMITE DIRECTEUR ÉLARGI

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, le CD élargi s'est réuni le lundi 23 février 2026 à 19h10, à St Martin de Ré 17580, avec Alain Denier et Geoffrey Lamousse en invités pour y débattre les points suivants :

absents excusés ; Cyril Doffin

- ◆ concours Nature d'Avril 2026
- ◆ nettoyage du pas de tir du 21 Mars 2026
- ◆ divers

### ● Concours Nature Avril 2026

**Cette année notre concours nature est le support du championnat Départemental.**

**Le mandat est en cours d'élaboration mais doit être rectifié avec la mention « bottes recommandées », en raison du risque d'inondation sur certaines parties du parcours, suite aux grandes marées. Jean-Louis se charge de le rectifier et de le mettre en ligne .**

**Alain recommande d'acheter des planches de plus de 3 mètres et des parpaings pour la traversée des zones inondées.**

**Jean-Louis nous signale également l'achat à prévoir d'une cible de 90 cms pour remplacer celle détruite l'année dernière.**

**Alain a déjà préparé le parcours après plusieurs visites du site. Pour la dernière fois, comme d'habitude.....Il a refait le plan, plus aéré, suite aux remarques de l'année dernière.**

**Il nous reste à encoller les blasons, en double exemplaire,**

**Jean-Louis se charge avec Alain de les choisir. Alain doit se renseigner pour les nouvelles réglementations sur les blasons. il nous faut donc trouver des grands cartons, voir avec Kris pour les grands cartons d'électroménager.**

**Il nous faudra un ou deux bénévoles pour l'encollage, en sachant qu'il faut 24 à 48 heures pour les coller et pareil pour le séchage. Puis une journée pour la découpe.**

**Alain nous propose de le faire dans le dépôt de l'archerie à Aytré car il faut beaucoup de place pour les blasons qui doivent être à l'horizontal .**

**Nous prévoyons de le faire le samedi 7 Mars, vers 15 heures, avec Jean-Louis, Nadine et Dominique, le dimanche 8 Mars avec Jean-Louis, Nadine , Dominique et Magalie. Enfin le Lundi 9 pour la découpe, avec Jean-Louis et Nadine.**

**En ce qui concerne le concours proprement dit, suite aux nombreux problèmes de logistique de**

l'année dernière, il est convenu que le barnum sera monté sur la partie haute des remparts, sur la partie du parking à la place des toilettes sèches. Geoffrey propose de demander un grand chalet pour installer et préparer la paella. Chalet qui serait placé en continuité du barnum afin de limiter le vent. À voir.

Jean-Louis doit contacter la L.P.O. afin d'avoir leurs conseils pour éviter de gêner la nidification. Nous ferons donc un premier traçage à la bombe puis un deuxième après approbation de la L.P.O.

Le traçage et le débroussaillage sont prévus le 13 avril si la météo est favorable, vers 15 heures. A voir avec les bénévoles disponibles.

Pour les récompenses, Jean-Louis doit revoir la coopérative qui vient de changer de direction, pour avoir des prix compétitifs car nous restons sur des bouteilles de vin, plébiscitées par tous les archers de parcours.

Pour finir sur le concours nature, Jean-Louis nous signale qu'une participation de 2 euros par archers nous sera allouée par le Département sur le tir du matin, support du championnat départemental. (à noter sur le mandat)

Les diverses autorisations ont été demandées par Nadine et validées par les services de la mairie de Saint Martin. Ainsi que la demande de matériel.

100 passages de ponts ont été demandés, mais seulement 40 acceptés, Jean-Louis doit en demander plus en insistant sur le Championnat départemental qui attire plus de compétiteurs.

### ● Nettoyage du pas de tir de « la cible »

Celui ci est prévu pour le samedi 21 mars à 9 heures. Ou le 28 s il pleut.

Nadine fera un appel à bénévoles:

Une première tonte est déjà prévue par Christian. Il faudra aussi prévoir le débroussaillage , ainsi que le nettoyage du parcours.

Des arbres sont tombés sur le parcours et doivent être enlevés. Certains menacent et doivent être tronçonnés dans le petit bois.

Sur la cible à 20 mètres , il nous faut changer les 2 pieds, prévoir du béton pour les solidifier. A prévoir également l'achat de 5 bastaings de 4 mètres, classe 4 pour les cibles. Pour info, chez point P, 11,80 euros le mètre.

Il nous faut changer une paille mobile qui sera prise sur notre stock de la Poudrière.

Geoffrey et Gaëlle demandent de déplacer la cible de 30 mètres à 50 mètres vu le nombre d'archers compétiteurs.

L affiche de l'entrée du site doit aussi être remplacée.

Il faut également refaire les drapeaux, qui ont été malmenés cet hiver.

● Divers

Annie a demandé s'il était possible d'acheter une cible 3D haute sur patte (cerf ou autre) un chevreuil avoisine les 200 euros, Le comité vote pour.

Jean-Louis se charge de demander la subvention à la mairie, pour le remplacement des cibles et du matériel de réfection. Il fera une photo du travail terminé pour prouver la nécessité de ces achats, la mairie demandant maintenant des preuves d'achat.

Pour le concours salle de novembre 2026, un peu loin pour se projeter, mais décision est prise de ne le faire que le dimanche.

Ou alors comme il y a plusieurs années, proposer un concours le samedi après midi avec un repas le soir, à l'extérieur, ou sur place, (Geoffrey propose un barbecue). Nous en reparlerons.

Enfin, Dominique nous présente la nouvelle modélisation du site des ARCHERS DE RE qu'il est en train de moderniser afin de le rendre plus fluide.

21 H 20 , l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture officiellement cette réunion .

La Secrétaire :  
N. HUET

Le Président :  
J.L.RUAULT

La Trésorière :  
G.RUAULT